



DÉLÉGATION SÉNATORIALE AUX OUTRE-MER

Bilan 2020-2023

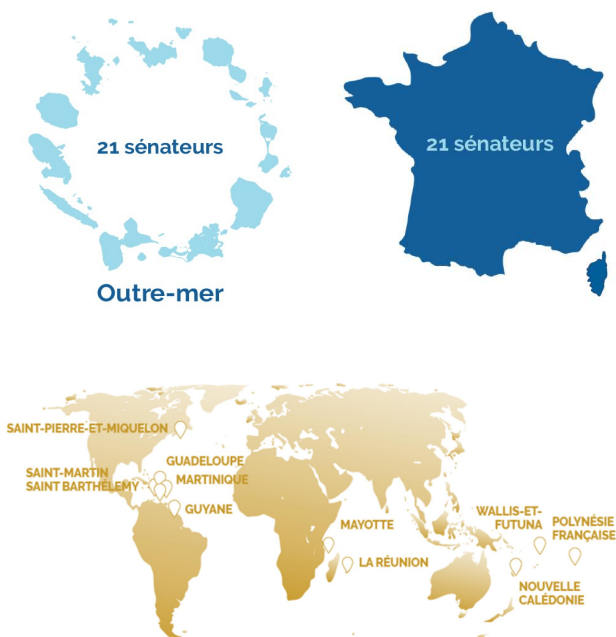
Créée par le Bureau du Sénat le 16 novembre 2011, la Délégation sénatoriale aux outre-mer a été dotée d'un statut législatif par la **loi n° 2017-256 du 28 février 2017** de programmation relative à l'égalité réelle outre-mer. **Sa mission est triple** : informer le Sénat de la situation des collectivités ultramarines, veiller à la prise en compte de leurs caractéristiques, contraintes et intérêts propres et participer à l'évaluation des politiques publiques les concernant.

Présidée depuis 2020 par **Stéphane Artano (RDSE – Saint-Pierre-et-Miquelon)**, la délégation a développé depuis l'origine une méthode de travail fondée sur les principes de **parité, collégialité** et **transversalité**. Le triennat (2020-2023) a été marqué par la diversification de ses activités, le développement des partenariats et le suivi renforcé de ses propositions. La célébration de ses 10 ans d'existence, en 2021, a été l'occasion de mesurer **l'enracinement des outre-mer au cœur de l'institution sénatoriale**.

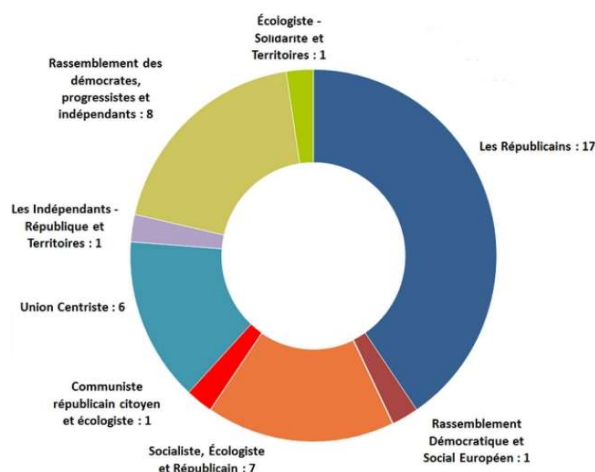
1. LA DÉLÉGATION EN QUELQUES CHIFFRES

La **composition** de la délégation est strictement **paritaire** avec **21 sénateurs ultramarins** qui en sont membres de droit et **21 sénateurs issus d'autres départements**, désignés à la représentation proportionnelle des groupes politiques. La mixité des approches garantit l'intégration de la dimension ultramarine dans l'activité sénatoriale.

Représentation géographique des territoires



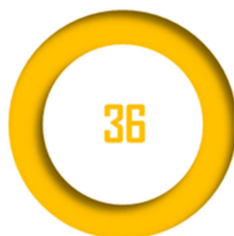
Représentation proportionnelle des groupes politiques du Sénat



Répartis de **manière équilibrée** entre les 7 commissions permanentes, les 42 membres de la délégation peuvent ainsi relayer les problématiques ultramarines dans le cadre de leurs travaux législatifs et de contrôle. 5 membres de la délégation siègent aussi au sein de la commission des affaires européennes.



Nombre de réunions
plénières
= 190 heures



dont tables rondes
= 67 heures



Nombre de personnes
auditionnées
(hors événementiel)



Territoires visités
(Guadeloupe, Guyane, La
Réunion, Martinique,
Mayotte, Saint-Barthélemy,
Saint-Martin et Saint-Pierre-
et-Miquelon)

2. DES THÉMATIQUES D'ACTUALITÉ ET À FORTS ENJEUX

La délégation s'est saisie de **thématiques très variées et larges** (économiques, sociales, environnementales, internationales et institutionnelles), en prise avec les réalités et l'actualité des territoires. Au total, depuis sa création, la délégation a réalisé 55 études. Au cours de ce dernier triennat, 13 rapports ont été publiés :



Les **biodiversités de l'océan Indien**, au cœur d'un nouveau modèle de développement (rapport d'information de M. Stéphane Artano de mai 2021)

La **politique du logement dans les outre-mer** (rapport d'information de M. Guillaume Gontard, Mme Micheline Jacques et M. Victorin Lurel de juillet 2021)



Gaston Monnerville - L'héritage (rapport d'information de M. Stéphane Artano d'octobre 2021)

Rencontre avec les maires et élus d'outre-mer du 15 novembre 2021 (rapport d'information de M. Stéphane Artano de novembre 2021)



Les **outre-mer** au cœur de la **stratégie maritime nationale** (rapport d'information de M. Philippe Folliot, Mmes Annick Petrus et Marie-Laure Phinéa-Horth de février 2022)

Les **outre-mer dans la Constitution** (rapport d'information de M. Stéphane Artano de juillet 2022)



Rencontre avec les maires et élus d'outre-mer du 21 novembre 2022 (rapport d'information de M. Stéphane Artano de novembre 2022)

La **gestion des déchets** dans les outre-mer (rapport d'information de Mmes Gisèle Jourda et Viviane Malet de décembre 2022)



L'évolution institutionnelle des outre-mer (rapport d'information de M. Stéphane Artano et Mme Micheline Jacques de février 2023)

La **continuité territoriale** outre-mer (rapport d'information de M. Guillaume Chevrollier et Mme Catherine Conconne de mars 2023)

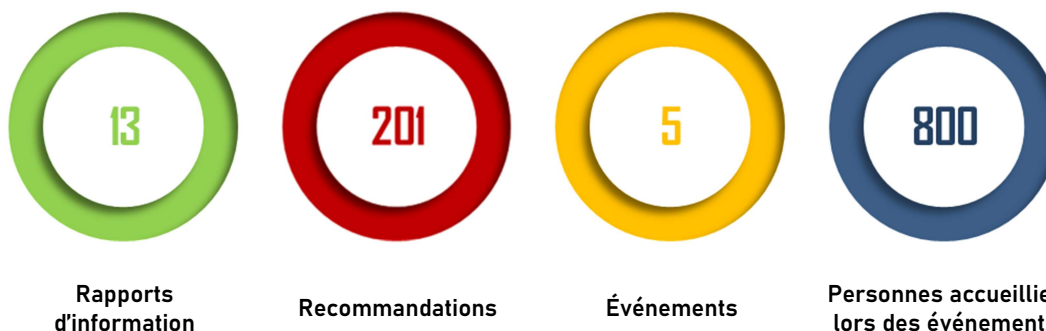


Le **foncier agricole** outre-mer (rapport d'information de Mme Vivette Lopez et M. Thani Mohamed Soilihi de juin 2023)

La **parentalité** dans les **outre-mer** (*en commun avec la délégation aux droits des femmes*, rapport d'information de M. Stéphane Artano, Mmes Annick Billon, Victoire Jasmin et Elsa Schalck de juillet 2023)



Bilan triennal d'activité 2020-2023 (rapport d'information de M. Stéphane Artano de juillet 2023)



3. LE RENFORCEMENT DE SYNERGIES ET DU SUIVI DE SES TRAVAUX

❖ La rencontre annuelle avec les maires et élus d'outre-mer



Depuis 2019, à l'occasion du congrès des maires, la délégation organise, sous le haut patronage du Président du Sénat, **une rencontre annuelle avec les maires d'outre-mer**, réunissant **près de 300 élus** et en coordination avec l'Association des maires de France (AMF).

Temps d'écoute et d'échange avec les élus locaux, cette rencontre est aussi l'occasion de présenter les travaux de la délégation et de débattre sur des sujets d'actualité. L'objectif est **d'associer toujours mieux les élus ultramarins** aux travaux du Sénat, « la Maison des collectivités territoriales ».

❖ Une réflexion de long terme sur l'avenir institutionnel des outre-mer

Dans la continuité du rapport sur la **différenciation territoriale outre-mer de M. Michel Magras** de septembre 2020, la délégation a poursuivi ses travaux sur ce thème dans l'éventualité d'une révision constitutionnelle concernant la Nouvelle-Calédonie :

- une réunion conjointe avec l'Association des juristes en droit des outre-mer (AJDOM) en juin 2022 ;
- le rapport d'information de M. Stéphane Artano et Mme Micheline Jacques sur l'évolution institutionnelle des outre-mer en février 2023 ;
- la participation au groupe de travail « Décentralisation » présidé par M. Gérard Larcher entre octobre 2022 et juillet 2023 ;
- une audition par la délégation aux collectivités territoriales en juin 2023.

❖ La délégation, force de propositions

Au cours du triennat, la délégation a formulé **plus de 200 recommandations**. Outre ses thèmes de prédilection, comme **l'adaptation des normes**, elle s'est particulièrement intéressée à la politique du **logement**, à la gestion des **déchets**, à la **continuité territoriale** ou encore au **foncier agricole**. Ses recommandations ont été relayées par les mesures prises ou annoncées par l'exécutif : réforme de l'Agence de l'outre-mer pour la mobilité (LADOM), contribution des filières à responsabilité élargie des producteurs (REP) à la politique des déchets, projet de loi d'orientation agricole...

❖ Un suivi attentif des travaux

- **7 débats en séance publique portant sur les outre-mer**, avec au total **64 prises de parole** des membres de la délégation, dont **4 débats demandés par la délégation** en lien direct avec ses travaux : situation sanitaire dans les outre-mer le 5 octobre 2021 ; place des outre-mer dans la stratégie maritime nationale le 5 octobre 2022 ; politique du logement dans les outre-mer le 11 janvier 2023 et gestion des déchets dans les outre-mer le 30 mai 2023.
- **1 proposition de résolution européenne** sur la **gestion des déchets** dans les outre-mer, déposée le 22 mai 2023 par Mmes Gisèle Jourda et Viviane Malet, sénatrices, auteures du rapport d'information de la délégation aux outre-mer sur cette thématique ;
- des réunions de travail avec les services de l'État (outre-mer, transition écologique, intérieur) sur l'application des recommandations du rapport sur les **risques naturels majeurs** ;
- depuis 2022, un **tableau de mise en œuvre** (TMI) figure systématiquement en annexe des rapports de la délégation.

4. UNE VISIBILITÉ CROISSANTE AU SERVICE DES OUTRE-MER

Conformément aux préconisations du groupe sénatorial de travail « Gruny » visant à mieux valoriser les travaux de contrôle et d'évaluation, la délégation a développé les **activités croisées avec d'autres instances sénatoriales**. Elle a ainsi mené une étude conjointe avec la délégation aux droits des femmes sur la parentalité outre-mer (10 réunions plénières, 44 personnes auditionnées en plénière, 19 séquences « rapporteurs »), ainsi que des tables rondes avec la commission des affaires européennes, la délégation aux entreprises et l'office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST). En outre, la délégation a été associée à 11 réunions et auditions « rapporteurs » de 7 structures temporaires.

Elle a renforcé ses liens avec le **réseau des outre-mer** : l'ACCDOM, l'ACCIOM, l'AJDOM, la FEDOM, l'IEDOM, Interco' Outre-mer, et les délégations outre-mer de l'AMF, de l'Assemblée nationale et du Conseil économique social et environnemental (CESE).

Le 14 février 2023, le président Artano a été auditionné par la section du rapport et des études du **Conseil d'État**, dans le cadre de la préparation de son étude annuelle 2023 « *Réussir le dernier kilomètre : nouveau défi des politiques publiques ?* ».



Les travaux de la délégation bénéficient d'un **large écho dans les médias, en particulier ultramarins** : 71 articles sur l'étude « continuité territoriale », 46 sur l'étude « gestion des déchets », 33 sur le foncier agricole. Ils sont de plus en plus repris *via* les réseaux sociaux.



Stéphane ARTANO
Président
Sénateur de Saint-Pierre-et-Miquelon



Délégation sénatoriale aux outre-mer
<http://www.senat.fr/travaux-parlementaires/office-et-delegations/delegation-senatoriale-aux-outre-mer.html>
 Contact : delegation-outremer@senat.fr

